



COMMUNIQUE DE PRESSE

Campagne de promotion du don d'organes entre la Ville de Liège et les centres de prélèvement du CHR Liège et du CHC

Une campagne de sensibilisation au don d'organes vient d'être lancée par l'Echevinat de l'Etat civil et de la Population de la Ville de Liège et les centres de prélèvement du CHR Liège et du CHC situés sur le territoire de la Ville. Des flyers et des affiches seront disponibles dans le centre et au laboratoire du CHR.

La probabilité d'avoir un jour besoin d'un organe est 8 fois plus grande que celle de pouvoir faire don de ses organes.

Depuis plusieurs années, la pénurie d'organes constitue le frein majeur à la transplantation.

En raison du vieillissement de la population, de plus en plus de patients attendent une greffe.

Il est donc capital d'améliorer l'information sur le don d'organes, par des campagnes de sensibilisation, des mesures politiques adaptées, afin que chacun puisse y réfléchir de son vivant et manifester son choix, soit en remplissant le formulaire à l'administration communale, soit en communiquant sa volonté à ses proches.

Depuis la loi de 1986, qui encadre les prélèvements et transplantations d'organes, basée sur le principe de "Qui ne dit mot consent", il entre dans les compétences des services de l'Echevinat de l'Etat civil d'acter la volonté ou le refus des citoyens que soient prélevés des organes après leur mort. Pour ce faire, les citoyens peuvent procéder à leur inscription comme donneur d'organes **dans toutes les mairies de quartier de la Ville de Liège**. Le formulaire de déclaration peut également être téléchargé sur le **E-guichet de la Ville de Liège**.

Le projet Ville 2012-2022 prévoit qu'en 2022, 10 % de Liégeois-es se déclarent donneurs d'organes.

En 2011, 1,18 % de la population liégeoise s'était inscrite en tant que donneur d'organes. En 2017, après plusieurs campagnes de sensibilisation à cette problématique, 3,31 % de la population liégeoise est inscrite au Registre National en tant que donneur d'organes, soit 1% de plus que la moyenne nationale.

Pour atteindre ou en tout cas se rapprocher de l'objectif du projet Ville, en plus des différentes opérations de promotion menées tout au long de l'année, Julie Fernandez Fernandez, Echevin de l'Etat civil de la Ville de Liège, s'associe avec le CHR Liège et Infi-secours pour assurer une promotion du don d'organes au sein des centres médicaux et de prélèvements Labo Cita situés sur le territoire communal (Sainte-Marguerite, Bressoux, Vennes (CMA), Grivegnée, Lemans Médicalia,

Darchis, psy pluriel et Sclessin, ainsi que les centres CHC Marcellis et Bol d'Air.

Des flyers et des affiches seront disponibles dans ces centres, mais aussi dans d'autres centres dépendants du laboratoire de biologie clinique du CHR. Une distribution intra hospitalière sera également effectuée.

Le laboratoire du CHR (Labo Cita) et Infi-secours sont tout à fait conscients de l'importance du don d'organes et s'associent pleinement à l'Echevinat de l'Etat civil de la Ville de Liège dans cette noble cause.

Les déclarants pourront se rendre dans une des mairies de quartier de la Ville de Liège pour s'inscrire comme donneur (**Angleur** : Château de Péralta, rue de l'Hôtel de Ville, 6 - **Bois-De-Breux** : rue de Herve, 451 - **Chenée** : place Joseph Willem, 1 - **Grivegnée** : rue Belvaux, 128 - **Guillemins** : rue des Guillemins, 26 - **Jupille** : rue Chafnay, 2 - **Rocourt** : rue François Lefebvre, 66 - **Sainte-Marguerite** : rue Saint-Séverin, 46 - **Sclessin** : rue des Beaux-Arts, 4 - **Thier-à-Liège** : boulevard Hector Denis 338/B et **Wandre** : rue de Visé 832)

Ils recevront une carte de donneur d'organes illustrée par François Walthery .

IL CONVIENT DONC DE POURSUIVRE L'EFFORT DE SENSIBILISATION
POUR QUE LE NOMBRE DE DONNEURS VOLONTAIRES AUGMENTE
ENCORE ET QU'UNE SIGNATURE PUISSE SAUVER
POTENTIELLEMENT **7 VIES**.

Julie FERNANDEZ FERNANDEZ

Echevin de l'Etat civil, des Mairies de quartier et des Cimetières de la Ville
de Liège.